



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 6 février 2023 à 18h00
En Mairie, salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR :

Approbation procès-verbal du Conseil Municipal du 19 décembre 2022.

- 1.1 - Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2022 au budget principal 2023
- 1.2 - Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2022 au budget opérations économiques 2023
- 1.3 - Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2022 au budget Les Chênes 2023
- 2.1 - Vote du budget primitif 2023 - Budget communal
- 2.2 - Vote du budget primitif 2023 - Budget Opérations Economiques
- 2.3 - Vote du budget primitif 2023 - Budget Les Chênes
- 3 - Provisions pour risques - Reprise des provisions 2022 Budgets opérations économiques et communal
- 4 - Mise à jour des autorisations de programme
- 5 - Fiscalité locale directe - Taux d'imposition
- 6 - Avenant au protocole d'accord avec les Centres Musicaux Ruraux
- 7 - Subvention de fonctionnement à l'école de musique
- 8 - VRA - Approbation de la modification des statuts
- 9 - Aménagement du centre-ville
- 10 - Acquisition fonds de commerce

- 11 - Dénomination futur ensemble immobilier avenue Charles de Gaulle
- 12 - Dénomination impasse Guy de Maupassant
- 13 - Servitude de passage ténement à l'angle de l'avenue Pierre Brossolette et de la Montée de la Chaffine
- 14 - Modifications tableau du personnel
- 15 - Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations